

« A la fin du *Te Deum* et des autres prières, le prélat célébrant chanta l'oraison du Bienheureux, après quoy, estant monté sur le plus haut degré de l'autel, *il encensa son image*, puis il alla avec ceux qui l'assistoient se revêtir des habits pontificaux afin de célébrer la messe.

« Cependant *on distribua* à chacun des cardinaux présents à la cérémonie *un petit récit de la vie du Bienheureux avec son image, imprimé sur du satin enrichi d'une broderie d'or et d'argent ; et d'autres figures avec de pareils récits imprimés sur une étoffe de soye furent aussy donnés* aux consultants de la Congrégation et aux chanoines de l'église de Saint-Pierre, ainsy qu'aux bénéficiers et à tous les autres du clergé ; ensuite de quoy la messe fut commencée...

« Depuis le matin jusques bien avant dans la nuit, il y eut une foule prodigieuse de dévots, qui rendirent leurs devoirs au Bienheureux, *dont l'image estoit exposée à leur vénération*. Sa Sainteté, pour animer leur piété par son exemple, alla signaler la sienne en la visite de ladite église *et de son image*, accompagnée de quantité de prélats et de princes à cheval en très bel ordre, etc., etc. (1). »

Les passages soulignés de ce récit montrent la place de choix, que *l'image du Saint* occupe durant les fêtes officielles de béatification.

Pour la canonisation on observe à peu près le même cérémonial. Dès lors, il est assez facile de comprendre pourquoi, le 29 août 1711, le R<sup>me</sup> Père Antonin Cloche, Maître général des Frères-Prêcheurs, écrivait au Frère Jean André : « Je suis bien aise que vous finissiez le tableau du Bienheureux Pie V (2). » A cette date on prévoyait comme pro-

---

(1) *La Vie du B. Pie V*, par le R. P. Feuillet, Paris, 1674.

(2) Ch. Marionneau, *Frère André*, etc., page 14.